

Rétrocession hospitalière ou dispensation officinale : comment faciliter l'orientation des patients ?

C. Dupuis, A. Flatres, C. Chatron, A. Muzard, C. Hecquard, R. Baveux - CHU Caen, service pharmacie

CHU Caen



CONTEXTE

Certains **traitements médicamenteux** ne sont pas disponibles dans les **officines de villes**.

Ils sont **rétrocédés uniquement** par les pharmacies à usage intérieur (PUI) des hôpitaux ou de certaines cliniques.

Le **circuit de dispensation des médicaments** par les officines de ville ou les pharmacies hospitalières est souvent **peu connu des médecins comme des patients**.



OBJECTIFS

- ✓ Déterminer la nature des informations communiquées par les médecins aux patients sur les modalités de dispensation des traitements,
- ✓ Déterminer les éventuels dysfonctionnements qui en découlent et les mesures correctrices mises en place.

PATIENTS ET METHODE

De février 2015 à janvier 2016, un questionnaire a été remis aux **patients ambulatoires** se présentant à la PUI du CHU pour une rétrocession concernant un ou plusieurs de leurs médicaments (hors antirétroviraux).

Seuls les patients ayant une ordonnance concernant une initiation de traitement ont été interrogés.

Le questionnaire comportait une première partie sur les **connaissances des patients quant aux modalités de délivrance du traitement** et une seconde partie sur les **informations données oralement par le médecin ou figurant sur l'ordonnance**.

Enquête Rétrocessions de médicaments aux patients ambulatoires

1. Est-ce la 1^{ère} fois que vous venez chercher des médicaments dans une pharmacie hospitalière ?
a. Oui
b. Non
2. Pensez-vous que votre traitement était disponible en pharmacie d'officine ?
a. Oui, si oui, vous y êtes-vous rendu(e) ? oui non
b. Non
3. Votre médecin vous avait-il précisé que votre médicament n'était disponible que dans les pharmacies hospitalières ?
a. Oui
b. Non
4. La mention « médicament à aller chercher en pharmacie hospitalière » est-elle présente sur l'ordonnance ?
a. Oui
b. Non

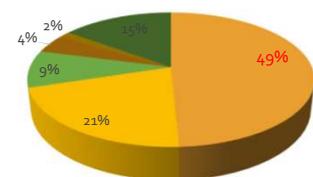
RESULTATS



67 patients ont remplis le questionnaire durant la période d'étude

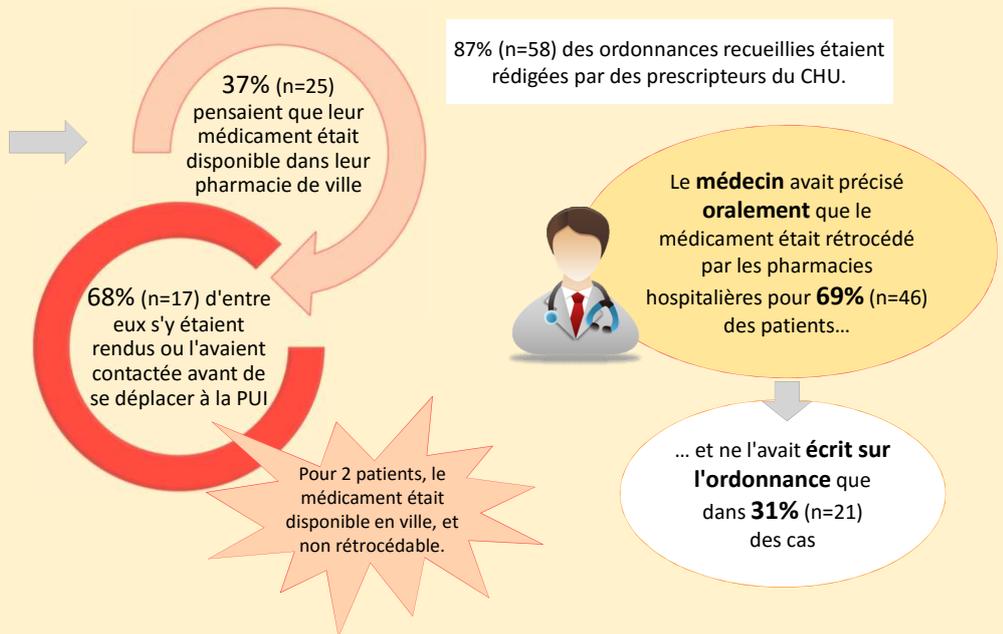
La classe médicamenteuse la plus représentée : **anti-infectieux (49%)**.

Familles de médicaments concernés



■ Anti infectieux ■ Anti cancéreux
■ Médicament de l'HTAP ■ Médicament du SNC
■ Antalgique ■ Autres

HTAP: Hypertension Artérielle Pulmonaire
SNC: Système Nerveux Central



DISCUSSION

Ces résultats traduisent un **défaut d'information aux patients concernant les modalités de dispensation d'un traitement lors de son initiation**. Cela peut aboutir à un **retard d'administration** du médicament ou à des **désagréments pour le patient** (trajets inutiles, fatigue, etc.).

Plusieurs axes d'amélioration sont envisagés afin d'optimiser la qualité de la prise en charge médicamenteuse de ces patients:

- ✓ Le paramétrage d'un commentaire dans les fiches produit des médicaments rétrocédables dans le logiciel d'aide à la prescription **«Médicament Rétrocédable : Disponible uniquement en Pharmacie Hospitalière»**. Le commentaire apparaît sur toutes les ordonnances de sortie afin d'informer le prescripteur et le patient sur le lieu de dispensation du traitement.
- ✓ Le développement de la **conciliation médicamenteuse à la sortie** aidera également à anticiper et éviter ces erreurs d'orientation.